



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)
RAPPORT NARRATIF FINAL SUR LE PROGRAMME¹**

PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT: D'OCTOBRE 2010 A JUILLET 2013

<p>Intitulé du programme & numéro du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> Intitulé du programme: Construction de deux prisons modernes Numéro du programme : PBF/CAF-A7 Numéro de référence du projet UNOPS : 00076369 <i>Award ID : 00060604</i> 	<p>Pays, localité(s), domaine(s) prioritaire(s) / résultats stratégiques²</p> <p><i>Pays/Région : République Centrafricaine (sous-préfecture de l'Ouham (Bouca) et Préfecture de la Haute Kotto (Bria)</i></p> <hr/> <p><i>Domaine prioritaire/ résultats stratégiques : Construire et mettre à la disposition du gouvernement Centrafricain 2 prisons respectant les standards internationaux.</i></p>
<p>Organisation(s) participante(s)</p> <ul style="list-style-type: none"> Organisations ayant perçu directement des fonds de la part du Bureau du MPTF, pour la mise en œuvre du présent Programme 	<p>Partenaires d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Ministère du Plan, Ministère de la Justice</i> <i>BINUCA : Bureau Intégré des Nations Unies en Centrafrique / OHCHR :</i>
<p>Coût du Programme/du Projet (en dollars)</p> <p>Budget total approuvé, par projet: 1.700.000 US D</p> <p>Contribution MPTF/JP (JP= Programme conjoint)³:</p> <p>Contribution de l'institution concernée PBF</p> <hr/> <p>Contribution du gouvernement : N/A</p>	<p>Durée du Programme</p> <p>Durée totale (<i>en mois</i>) : 18 mois</p> <p>Date de démarrage⁴ (<i>jour/mois/année</i>) Septembre 2010</p> <p>Date de fin prévue à l'origine⁵ (<i>jour/mois/année</i>) Mars 2012</p> <p>Date de fin réelle⁶ (<i>jour/mois/année</i>) prévu e pour le 30 Avril 2013</p> <p>Dans le cadre de son (ou de leur) système(s), les institutions d'exécution ont-elles procédé à la clôture opérationnelle du programme</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>?En cours</p>

¹ Le mot « programme » représente globalement l'ensemble des programmes, des programmes conjoints et des projets.

² Les « résultats stratégiques », tels qu'ils sont définis dans le Plan directeur du PBF, le Plan des priorités ou le Descriptif de projet.

³ La contribution du MPTF et du Programme conjoint est la somme versée aux Organisations participantes – voir le site MPT Office GATEWAY.

⁴ La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

⁵ Lors de l'approbation du Descriptif de projet original par l'Instance décisionnaire concernée/le Comité directeur.

⁶ S'il y a eu prolongation du projet, la date de fin révisée et approuvée devrait figurer à cet endroit. A défaut d'approbation d'une quelconque extension du projet, la date de fin réelle est la même que celle prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle – c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute Organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés. Concernant le Mémoire d'accord, les organisations participantes doivent signaler au Bureau du MPTF que tel ou tel programme arrive au terme de ses activités opérationnelles. Voir le site [MPTF Office Closure Guidelines](#).

TOTAL: 1 700 000 US D

Date de clôture financière prévue :

31/12/2014

Évaluation du programme /examen/évaluation à mi-parcours

Évaluation achevée

X Oui Non Date: *31 Octobre 2012*

Rapport d'évaluation – joint (Etat d'avancement au 31 Oct. 2012)

X Oui Non Date: *31 Octobre 2012*

Rapport soumis par

- Nom: Georg Ehrhardt
- Titre: Regional Programme Manager
- Organisation participante (principale): UNOPS
- Adresse e-mail: george@unops.org

RAPPORT FINAL DU PROGRAMME

RESUME

Dans le cadre de la deuxième allocation du PBF, l'UNOPS a reçu du PBF la somme de \$US 1.700.000 en Septembre 2010 en vue de la mise en œuvre du projet PBF/CAF/A-7 « Construction de deux prisons modernes » pour le Ministère de la Justice en République Centrafricaine dans les villes de Bouca et Bria.

Le projet s'inscrit dans le plan prioritaire révisé de consolidation de la paix, notamment dans la section de bonne gouvernance et état de droit afin de garantir une justice équitable et lutter contre l'impunité. Il répond aux préoccupations actuelles qui concernent la prise en compte de la dimension humaine reléguée au second plan dans le système pénitentiaire Centrafricain et la protection des droits des personnes emprisonnées.

Les résultats essentiels déboucheront sur la construction de maisons d'arrêt des femmes séparées de celles des hommes et de la formation du personnel pénitentier (régisseurs et gardiens de prison hommes et femmes).

Ce projet de construction de prisons est basé sur l'implantation de structures nouvelles comme instruments aidant à l'insertion sociale des prisonniers. La République Centrafricaine, dès lors se conformera aux différents textes internationaux ratifiés.

En effet, face à la crise qui prenait une ampleur considérable le projet n'a pu être réalisée à 100%. Toutefois, malgré les efforts des parties prenantes et les avancées déjà notées dans la mise en œuvre, le PBF a pris la décision de suspendre ses activités en République Centrafricaine (notification datée du 2 avril 2013). A la suite de cette décision et face à la persistance de la crise, l'UNOPS a suspendu les activités du projet et, sur autorisation du PBF.

A partir de la date de l'expiration du protocole d'accord, les activités du projet restent incomplètes. L'état des œuvres réalisées à la date de la suspension du projet au moment du rapport ne sont pas connus.

I. OBJECTIF

L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la paix en mettant à la disposition du gouvernement centrafricain deux prisons aux standards internationaux prenant en compte la dimension humaine à travers le respect des droits de l'homme.

Pour atteindre cet objectif global, le projet a visé 2 résultats principaux

Résultat 1 : L'établissement de deux (2) pénitenciers modernes aux standards internationaux avec une capacité d'accueil de 100-120 personnes

Résultat 2 : La formation de nouvelles prisons de personnels affectées aux prisons en gestion carcéral et Droits de l'Homme

Les étapes intermédiaires convenues pour la mise en œuvre du projet sont :

- Mise en place de structure de gestion et planification
- Planification des travaux
- Construction des prisons pendant 18 mois
- Réception officielle des édifices par l'UNOPS au Gouvernement et signature de la garantie du parfait achèvement
- Formation organisée avec les participants
- Séances de sensibilisation organisée avec les partenaires

II. GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME

L'appui demandé par le Gouvernement et le Système des Nations Unies à l'UNOPS pour donner un appui dans la réalisation concrète des activités du Fonds de Consolidation de la Paix devait se baser sur des expériences et compétences déjà acquises et testées dans des projets similaires dans le continent Africain, comme par exemple, la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Somalie, etc...

Afin de bien répondre aux besoins du bénéficiaire, l'UNOPS devait s'assurer que le projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec le Ministère de la Justice à chaque étape du projet. Plus, particulièrement, l'UNOPS veiller à ce que toutes les constructions soient bien conçues et conformes aux standards techniques.

Le comité de pilotage du Fonds Consolidation de la Paix (FCP) en République Centrafricaine, coprésidé par le Ministère du plan et de la coopération internationale et le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, a chapeauté tous les projets de la seconde allocation du FCP comme cadre de concertation et d'orientation.

La structure organisationnelle du projet s'est appuyée sur celui mis en place pour le projet de Construction des casernes (**PBF/CAF-A7**). Cette approche a permis au projet des prisons de faire bénéficier d'une économie d'échelles à l'ensemble des projets financés par le FCP. La composition de l'équipe été :

- Un Coordonnateur Principal, gestionnaire du projet

- 2 Ingénieurs nationaux spécialisés dans la construction de bâtiments,
- Un spécialiste national en logistique et opérations
- Un chauffeur

L'équipe du projet a été basée à Bangui avec une antenne du projet établie à chaque site de construction.

Une approche conjointe au suivi et l'évaluation a été mis en place à travers le comité de pilotage. La sous-commission de suivi évaluation a été composé par des représentatives du Ministère de la justice, l'OHCHR, le fonds pour la Consolidation de la Paix et de l'UNOPS.

III.RESULTAT

Initialement prévu pour un période de 18mois, le projet mandat du devait se terminer en mars 2012. Le projet a fait l'objet de deux extensions sans couts, la première jusqu'au 31 Décembre 2012, et la deuxième au 30 Avril 2013. Ces extensions successives sont essentiellement dues à la dégradation progressive de la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays suite aux hostilités qui ont démarrées en début décembre 2012 et qui ont conduit aux changements politiques du 24 mars 2013.

Faisant suite à la décision du PBF datée du 2 avril 2013 de suspendre toutes activités dans le pays, toutes activités du projet ont été suspendues. Cependant, à la date d'expiration du protocole d'accord en avril 2013, le projet reste incomplet. Malgré la dégradation progressive de la situation sécuritaire ainsi que la suspension de tous programmes de FCP, le projet a enregistré un taux d'avancement élevé et des résultats notables. En ce qui concerne la pérennité des ouvrages à exécutés dans un contexte environnemental, les résultats observés sont:

- UNOPS a utilisé les services de deux Entreprises Centrafricaines pour la construction desdits prisons ce qui a contribué à la création d'emplois,
- Les différentes étapes de construction ont vu la participation de la population à travers la main d'œuvre et la fourniture en matériaux; ce qui a permis une redynamisation des AGR (Activités Génératrice de Revenus). Particulièrement à Bouca où la zone avait la particularité d'accueillir les personnes affectées par les conflits armés. Une implication de la population dans l'extraction des matériaux locaux (sable, gravier, moellons et latérite), la fabrication de brique comme activités génératrices de revenus.
- Vu le budget limité du projet, l'UNOPS s'est proposé de faire une grande partie des travaux et achats sous sa propre supervision dans le but de réaliser des économies importantes. Dans cette optique, UNOPS a renforcé l'équipe de gestion du projet afin d'avoir la capacité de réaliser ces économies.
- L'approche de l'UNOPS de faire une analyse des coûts plus précis dans la planification initiale après la signature du document de projet a permis de procéder à la construction des prisons d'une manière modulaire, c'est-à-dire, commencer avec le besoin le plus basic et utiliser le budget restant pour soit, augmenter la capacité de prison, soit un plus grand investissement dans le domaine de formation et réinsertion.

- La clé dans le système d'appui technique de l'UNOPS est la supervision globale par un comité de pilotage et la gestion du projet par étapes séparés dans des unités logiques avec une clôture et évaluation après chaque étape. Ce système permet une approche évolutive surtout des conditions où il y a encore beaucoup de variables inconnues au début du projet en s'orientant vers les résultats à obtenir en accord avec l'approche précisée avant chaque étape.

De même, sur le plan des infrastructures durables, à partir de décembre 2012, le taux de réalisation globale du projet avait été enregistré à 75%. L'état d'avancement des différentes sous-composantes en décembre 2012 est la suite :

Produit 1 : Construction de deux prisons

Les données ci-dessous ont été obtenues avant l'arrêt des activités (début décembre 2012) du projet à cause de la dégradation de la situation sécuritaire du projet.

Produit 1.1 : Prison de BOUCA

Bâtiments

- Gros œuvres terminés (Bloc Administration, les 2 cellules pénitentiaires Homme, cellule pénitentiaire Femme, cuisine.)
- Gros œuvres à mi-parcours (Tour de garde, château d'eau)
- Couverture (cellule pénitentiaire Homme 1 et cuisine)

Mur de bornage

- Fondation en cours (taux de réalisation : 80%)
- Mur d'élévation (taux de réalisation : 40%)

Travaux de menuiserie : les travaux de menuiserie, bois et métallique à mi-parcours au niveau de l'atelier de l'Entreprise à Bangui

Produit 1.2 : Prison de BRIA

Bâtiments

- Gros œuvres terminés (Bloc Administration, les 2 cellules pénitentiaires Homme, cellule pénitentiaire Femme, cuisine)
- Gros œuvres à mi-parcours (Tour de garde, château d'eau)

Mur de bornage

- Fondation en cours (taux de réalisation : 85%)
- Mur d'élévation (50%)

Travaux de menuiserie : les travaux de menuiserie, bois et métallique sont à mi-parcours au niveau de l'atelier de l'Entreprise à Bangui

Par ailleurs, la crise politico-militaire survenue en début Décembre avec de nombreux actes de vandalisme et de pillage et une insécurité totale dans tout le pays a obligé l'arrêt total de chantier. Cette situation perdure à ce jour et, a modifié toutes les perspectives prévues pour ce projet qui était de remettre au Gouvernement Centrafricain deux prisons modernes répondant aux normes internationales dans les zones post-conflit du pays, précisément à Bouca et à Bria.

Lors de la dégradation de la situation sécuritaire, il a été constaté que les entreprises n'ont plus été capables de réaliser les travaux dans les locaux prédéfinis. Cependant, le Comité de pilotage a pris la décision d'affecter le reliquat du projet à la réhabilitation, rénovation, équipement et fournitures de certaines prisons tant à Bangui que dans certaines zones sécurisées du pays.

Dans cette rubrique, les prisons en localités de Bangui, Bimbo, M'Baïki et Boro ont été retenues pour subir une évaluation de leurs besoins. Ainsi, un comité conjoint technique d'évaluation a été mis en place composé des représentants de : i) l'UNOPS, ii) du Ministère du Plan (1 représentant), iii) du Ministère de la Justice (2 représentants), iv) du BINUCA, v) du PBF et vi) de l'Architecte Conseil du Ministère de la Justice. Le comité conjoint techniques a rendu visites aux prisons de Bimbo, Ngaraba, M'Baïki, Baoro pour évaluer les besoins.

Les besoins issus de ces visites sont traités, analysés et établis par l'UNOPS dans un cadre de devis reflétant les estimations qui rentrent dans le budget restant. Des cahiers de charges ont été préparés pour déclencher les processus de passation de marchés. Cette démarche a été prise en compte dans la criticité des programmes des Nations Unies.

Produit 2 : Formations des régisseurs et gardiens de prison

- 14 régisseurs et 32 gardiens de prisons ont été formés. La formation a pris fin en Avril 2012. Les personnes formées étaient en attente de stage pour parfaire leur formation et attendre leur insertion dans les activités carcérales.

A la date de la soumission du rapport final, il n'est pas possible de connaître la situation réelle des acquis du projet avec les pillages et la situation sécuritaire qui persiste en Centrafrique

IV. CONTRAINTES MAJEURES

Le projet a rencontré certaines contraintes pendant l'exécution qui a influencé le rythme de mise en œuvre ainsi que le taux d'avancement. L'ensemble des rencontrées ce qui a contribué à la prise de décision de prolonger le projet jusqu'à avril 2013. Lorsque la crise militaro-politique est survenue, les travaux étaient à mi-parcours au niveau de la toiture pour la plupart des constructions. En générale les principales contraintes rencontrées sont:

1. La crise politico-militaire survenue en début Décembre avec de nombreux actes de vandalisme et de pillage et une insécurité totale dans tout le pays a obligé l'arrêt total de chantier. Cette situation perdue à ce jour et, a modifié toutes les perspectives prévues pour ce projet qui était de remettre au Gouvernement Centrafricain deux prisons modernes répondant aux normes internationales dans les zones post-conflit du pays, précisément à Bouca et à Bria.
2. Considérant la mutualisation des moyens humains et matériels sur les deux projets intimement liés, à savoir la construction des deux prisons et celle de la construction des casernes et Brigades de gendarmerie, qui au départ devait être gérées par un seul comité de Pilotage, tous ces difficultés et malentendus dans la mise en œuvre et le démarrage du projet des casernes et brigades de gendarmerie se sont répercutés sur le projet de construction des prisons d'où un retard considérable dans la mise en œuvre du projet PBF/CAF-A7 construction de prisons.

3. Les Entreprises contractantes pour la construction des deux prisons à Bouca et Bria ont accusé du retard par rapport à leur planning d'exécution initialement proposé.

4. ENSEIGNEMENTS TIREES

- L'implication de la population dans la fourniture de matériaux locaux est vue par les parties prenantes comme une bonne pratique qui permet de contribuer à redynamiser les AGR (Activités Génératrices de Revenus) dans les zones fortement affectées par les conflits armés,
- Il est nécessaire d'informer et d'encourager les autorités politiques à restaurer la sécurité dans ces zones afin que les populations retrouvent confiance et s'engagent encore plus dans la pérennisation des acquis du projet pour renforcer la paix sociale,
- Les études complémentaires confiées au PIDU avaient constitué une véritable valeur ajoutée quant à la mise en œuvre des projets de construction ;
- La responsabilité d'UNOPS sur le suivi et le contrôle des travaux sous forme d'assistance technique avait permis de garantir la qualité de la construction et une bonne gestion des fonds dans le calendrier de paiement tel que stipulé dans le contrat ;
- La mise en place d'une stratégie de communication est un élément important qui permet de d'assurer la confiance des parties prenantes tout au long du cycle du projet et de faciliter les orientations importantes pendant la mise en œuvre du projet ;

ii) Évaluation de la performance à partir d'indicateurs:

Résultats	Indicateurs	Objectifs <u>atteints</u> en liaison avec les indicateurs	Raisons des écarts éventuels par rapport aux objectifs fixés à l'origine	Source de vérification
<p>Objectif global de bonne gouvernance et d'Etat de droit</p> <p>Construire et mettre à la disposition du Gouvernement Centrafricain 2 prisons prenant en compte la dimension humaine à travers le respect des droits de l'homme</p>	<p>Deux Etablissements pénitentiaires modernes construits et remis au gouvernement</p>	<p>inconnu. Le projet n'a pas pu aboutir</p>	<p>Arrêt de chantier suite à des Problèmes de gestion financière au niveau des Entreprises</p> <p>Arrêt de chantier dû à la crise politico-militaire Extension au 31/12/2012 Extension au 30/04/2013.</p> <p>Même la deuxième extension a été consommée sans activité</p>	<p>Les Procès-verbaux du Comité de pilotage PBF</p> <p>Rapports de sécurité UNDSS</p> <p>Extension accordée par le Comité de Pilotage</p>
<p>Objectif immédiat</p> <p>Planifier les constructions et élaborer les plans avec les autorités compétents et initier les appels d'offres</p> <p>Construire les structures carcérales pendant au moins 18 mois</p> <p>Former le personnel pénitentiaire</p>	<p>Deux établissements pénitentiaires ont été conçus et planifiés. Les appels d'offres préparés.</p> <p>Deux établissements pénitentiaires modernes ont été construits et remis au Gouvernement</p>	<p>Les études complémentaires confiées au PIDU avaient constitué une véritable valeur ajoutée quant à la mise en œuvre des projets de construction en termes de planification</p> <p>Le Processus des passations des marchés a été achevé les contrats signés avec les deux Entreprises adjudicataires</p> <p>Economies faites sur le budget limité du projet</p>	<p>Les institutions de l'état ne fonctionnent pas suite à la crise politico-militaire. Donc impossibilité de connaître la situation réelle des acquis du projet.</p>	<p>Rapports de sécurité UNDSS</p> <p>Lettre de la suspension du projet</p> <p>Rapport intérimaire</p>

<p>Résultat 1 : Deux prisons aux standards internationaux avec une capacité d'accueil de 100-120 personnes</p>	<p>Disponibilités des prisons sur deux sites dans des zones différentes</p>	<p>Résultat partiellement atteint et la réception définitive des 2 prisons non réalisées</p>	<p>Arrêt des travaux avec la crise survenue en début décembre dans les zones de construction du projet. Donc impossibilité de connaître la situation réelle des acquis du projet</p>	<p>Mission conjointe Réception des édifices construits sur le terrain non effective</p>
<p>Résultat 2 : Quarante-six régisseurs et gardiens de prisons sont formés en 12 mois</p>	<p>doté les nouvelles prisons de personnels bien formés pour gérer les prisons</p> <p>Meilleure performance du personnel carcéral avec la connaissance des Droits de l'Homme</p> <p>Nombre de régisseurs et gardiens de prison formés ;</p>	<p>La formation théorique terminée des régisseurs et gardiens de prisons. 14 régisseurs et 32 gardiens de prisons ont été formés. La formation a pris fin en Avril 2012.</p>	<p>La réinsertion pour la pratique n'a pu se faire parce que le personnel attendait de regagner les prisons qui devaient être construites</p> <p>Les institutions de l'état ne fonctionnent pas suite à la crise politico-militaire. Les personnes formées étaient en attente de stage pour parfaire leur formation et attendre leur insertion dans les activités carcérales</p>	<p>Rapports de sécurité UNDSS</p> <p>Rapports de formation</p>

Conclusion sur les leçons tirées

Malgré les difficultés rencontrées, le projet a enregistré certaines réussites, à savoir :

- Notons que le projet a contribué à redynamiser les AGR dans les zones fortement affectés par les conflits armés (Bouca) par l'implication de la population dans la fourniture de matériau locaux.
- Les études complémentaires confiées au PIDU avaient constitués une véritable valeur ajoutée quant à la mise en œuvre des projets de construction
- La responsabilité d'UNOPS sur le suivi et le contrôle des travaux sous forme d'assistance technique avait permis de garantir la qualité de la

construction et une bonne gestion des fonds dans le calendrier de paiement tel que stipulé dans le contrat ;

- L'amélioration de la stratégie de communication avait également permis de lever certains doutes et confirmer certains détails importants du projet ;
- Il serait nécessaire d'informer et encourager les autorités politiques à restaurer la sécurité dans ces zones afin que les populations retrouvent confiance et s'engagent encore plus dans la pérennisation des acquis du projet pour renforcer la paix sociale